



PROCOLE A.L.S.H « ST-FERREOL » PLAN MERCREDI 2021

Introduction :

Le centre de loisirs sans hébergement St FERREOL a repris son activité depuis le 13 mai dernier. Ce nouveau protocole propose de donner à cet accueil les dernières consignes de sécurité, en corrélation avec le « **PROCOLE SANITAIRE relatif aux accueils collectifs de mineurs sans hébergement de Novembre 2020** ».

L'intérêt de ce protocole est de mettre en place un mode opératoire cohérent pour permettre l'accueil des enfants dans des conditions indispensables à la lutte contre le COVID-19. Par le décret n°2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Généralités (horaire fonctionnement) :

- Le protocole suivant s'applique jusqu'à nouvel ordre. La situation sera régulièrement évaluée afin d'adapter le cas échéant le cadre d'organisation des activités.
- Capacité: 24 **enfants** de - **6ans** et 48 **enfants** de + **de 6 ans**, soit un **total de 72 enfants**.
- Horaire de fonctionnement : **de 7H30 à 18H00**
- L'accueil du matin sera fait dans le réfectoire de 7h30 à 8h15 pour les 6/14 ans, en respectant 1m de distance entre chaque groupe et dans leur salle respective pour les 3/5 ans.
- Un seul parent est autorisé à l'arrivée et au départ, afin d'éviter tout regroupement et d'assurer la fluidité de la circulation. Le port du masque et la désinfection des mains sont obligatoire avant d'entrer (matin et soir).
- Les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant à St Ferréol, si la température est supérieur à 38°C et/ou l'apparition de symptômes.
- Respect des gestes sanitaires et barrières par l'ensemble du personnel et des enfants.

Règles de sécurité sanitaire/locaux :

- L'accueil est assuré dans les locaux habituellement utilisés pour les ACM, enregistrés à cet effet auprès des DDCS/Projet Pédagogique.
- L'enfant apportera sa gourde et sa casquette chaque jour.
- Les groupes ne se mélangeront pas entre eux (chaque groupe aura une sortie différente).
- Des points d'eau en nombre suffisant (savon en quantité) sont mis en place dans chaque salle « 3/5 ans - 6/8 ans - 9/11 ans ».
- Point d'eau dans les parties communes (WC extérieur fille-garçon).
- A défaut du gel hydroalcoolique sera mis à disposition (dans chaque salle et chaque groupe).

- Lavage des mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes, et séchage avec un essuie mains à usage unique (à l'arrivée de l'enfant le matin, avant et après les activités, avant et après les toilettes, après éternuement, toux, mouchage, avant le départ du soir...)
- Éviter le contact avec les yeux, nez, bouche.
- Les locaux sont aérés avant l'accueil des enfants et toutes les 2H00 dans la journée, même si la climatisation est en marche.
- Utilisation occasionnelle du gel hydroalcoolique.
- Le port du masque est à la charge des parents. Il est proscrit pour les - 6 ans, et obligatoire pour les + de 6 ans à l'intérieur et l'extérieur du centre. Si un masque est nécessaire dans la journée, le centre dispose d'un stock mis à la disposition des enfants par la Ville.
- Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les encadrants et pour toute personne prenant part à l'accueil et au contact avec les mineurs dans les situations où la distanciation d'au moins 1 m ne peut être garantie.
- Un sens de circulation des groupes dans l'enceinte de la structure est imposé pour éviter tout contact (cf doc joint au protocole)

Suivi sanitaire :

- Sous l'autorité du Directeur de l'accueil, la personne chargée du suivi sanitaire est désignée référente covid-19. Elle formalise et est chargée de la diffusion des règles de prévention contre la transmission du virus.
- La personne désignée ci-dessus est la Directrice Adjointe.
- 2 registres distincts seront tenus : covid-19 et suivi général.
- Dans le registre covid-19, en plus de la température, il faudra indiquer les symptômes survenus.

Communication avec les familles :

- Les parents sont informés de l'application du protocole.
- Ce protocole sera affiché dans toutes les salles, par un affichage à l'accueil du centre au portail.
- Respect des gestes barrières pendant l'accueil et la sortie de l'enfant.
- Entrée et sortie (sens différent).
- Échange court et concis pendant le départ de l'enfant pour limiter les contacts (si besoin téléphoner aux parents directement) et mieux gérer les flux.

Répartition des salles et tranche d'âge:

- 3/4 ans : 12 enfants, 2 animatrices (1 salle au rez de chaussée)
- 4/5 ans : 12 enfants, 2 animatrices (1 salles au rez de chaussée)
- 6/8 ans : 36 enfants, 4 animateurs (2 salles au 1^{er} étage/coté EST et OUEST)
- 9/14 ans : 12 enfants, 2 animateurs (1 salle au 1^{er} étage/coté NORD)

Activités :

- Les groupes sont constitués, dans la mesure du possible, pour toute la durée d'accueil.
- Aucune règle de distanciation ne s'impose au sein du même groupe.
- En revanche la distanciation physique doit être maintenue entre des groupes différents (cf plan circulation).
- Aucune sortie en extérieur n'est possible si du public étranger à la structure peut être en contact avec les enfants.
- La mise à disposition d'objets partagés lors d'échanges (livres, ballons, jouets, crayons etc...) est permise lorsque qu'un nettoyage quotidien est assuré (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

Sieste :

- Elle aura lieu dans la salle (dodo).
- 2 agents seront désignés pour la surveillance.
- La salle sera aérée avant et après.
- L'adjointe sera chargée de désinfecter les lits et de laver les draps nominatifs.

Restauration :

- Le petit-déjeuner est pris dans les salles respectives pour les groupes 3/5 ans et 6/14 ans.
- Chaque groupe aura sa caisse en fonction des effectifs quotidiens.
- Le repas du midi est pris dans la cantine et/ou à l'extérieur suivant le roulement et l'organisation.
- 2 services seront mis en place : 1^{er} service de 11H45 à 12H50 (2 groupes de 12 enfants de 3/5 ans).
- Le 2^{ème} service de 12H à 13H00 (4 groupes de 12 enfants de 6/14 ans)
- Lavage des mains avant et après le repas.
- La distanciation de 1 mètre s'applique entre les différents groupes.
- Pas de distanciation entre les enfants du même groupe.
- L'animateur doit être à 1 mètre de son groupe.
- Les enfants ne se déplacent pas.
- C'est l'animateur qui sert le pain, l'eau...
- Si le personnel aide l'enfant pendant le repas, il se lavera les mains avant et entre chaque contact (gant obligatoire).
- Un nettoyage des sols et des surfaces des espaces de restauration est réalisé au minimum une fois par jour par la CCRLP.
- Désinfection des tables et chaises entre les services (option 2 services).

Conduite à tenir lors d'une suspicion ou d'un cas avéré de COVID 19:

- Symptômes visés : toux, fièvre > 38°C, maux de gorge, essoufflement, fatigue, trouble digestif, maux de tête et courbatures.
- Si un agent a des symptômes il repart immédiatement à son domicile.
- Si un enfant a des symptômes : isoler l'enfant à l'infirmerie, prise de température (registre COVID-19), appeler les parents pour récupérer l'enfant, lui faire porter un masque obligatoirement.
- L'adjointe sera chargée de désinfecter l'infirmerie au départ de l'enfant.
- Si les symptômes s'aggravent avec difficultés respiratoires ou signes d'essoufflement, appeler le 15.
- En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l'accueil.
- L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en ACM.
- L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions auprès des mineurs au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire.
- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.
- La désinfection des salles et des matériels utilisés par le mineur ou l'encadrant devront être effectués selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

Entretien des locaux :

- Le personnel dispose de masques, gants, gel hydro-alcoolique.
- Pour le nettoyage un produit multi-usage et un désinfectant sont utilisés.
- Les locaux seront nettoyés par le prestataire ONET en fin de journée (sols et grandes surfaces)
- La désinfection des jeux, table, chaise, poignée...sera effectuée par les animateurs après le petit-déjeuner, le goûter en fin de journée.
- Un agent mairie effectuera une désinfection des sanitaires et points de contact, sur le temps méridien durant les sessions.
- Les agents CCRLP feront une désinfection du réfectoire après le petit-déjeuner, entre les 2 services du midi.

Fait le 08/02/2021